



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat à la Défense
et aux Anciens Combattants*

Hubert Falco

Paris, le 21 OCT. 2010
N° 14163
DEF/CAB/SDBC/BSQC/QPA
PM/10/7847

Monsieur le Président,

Vous aviez bien voulu appeler mon attention sur la situation des militaires et des civils ayant participé aux essais nucléaires français, au regard des dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis votre requête au ministre de la défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, en la recommandant à sa bienveillante attention et en lui demandant de vous tenir informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Hubert FALCO

Monsieur Pierre MARHIC
Président de l'Association nationale
des vétérans victimes des essais nucléaires (ANVVEN)
7 rue Moulin du Rufa
29820 BOHARS